

qu'on le fait aujourd'hui, change beaucoup les circonstances. Mr. de Biragues avoit eu un procès avec Mrs. de Villermoi au sujet de la chasse, & avoit obtenu sentence contre eux. Les deux freres, sous prétexte de chasser en faisant route, s'approchent du château de Mr. de Biragues & vont tirer jusques dans les fenêtres des appartemens. Mr. de Biragues qui étoit alors à table, se leve, sa serviette à la main, & sort pour voir qui c'étoit. Il apperçoit Mrs. de Villermoi & leur dit " qu'il ne convenoit point de
„ braconner ainsi jusques sous ses fenêtres.
„ Pourquoi ils ne venoient pas plutôt lui
„ demander la soupe ? „ Mr. de Villermoi l'officier, ne répondit à cette invitation que par un coup de fusil qui coupa l'oreillete du cœur à Mr. de Biragues, âgé de près de 84 ans, & l'étendit baigné dans son sang. Un jeune enfant de 10 à 12 ans qui avoit vû tomber son cher papa, accourt près de lui en jettant les hauts cris. On ajoute que l'abbé de Villermoi a tiré son coup de fusil sur cet enfant, qu'heureusement il n'a pas attrapé. Les parens de Mr. de Biragues ont demandé justice au Roi. L'abbé est arrêté; mais son frere s'est enfui dans les pais étrangers où l'on prétend que personne ne lui accordera d'asyle, car il a déjà été envoyé près de six mille exemplaires de son signalement dans le royaume & hors du royaume.

La diligence de Lyon a été attaquée par des voleurs. Trois voyageurs ont été tués